



COMMUNIQUE DU 16 OCTOBRE 2010

LE RAP ET L HOMOPHOBIE

Depuis l'affaire sexion d'assaut en juin 2010, la musique rap est visée comme une musique pouvant être jugée comme homophobe. Mais doit-on pour autant détester le rap ? Notre Association Gayfree vous répond non !

Le rap n'est pas le style de musique préféré des gays et des lesbiennes. Et pourtant de plus en plus de chanteurs, chanteuses et groupe rap, défendent la cause homosexuelle et défendent nos droits. On peut vous citer Monis, White Niggaz ou encore N'Dep entre autres.

Le rap est souvent jugé de violent coté parole, mais tous les groupes rap ne sont pas basés sur la violence. Avant de juger trop vite une musique, il faut en premier bien écouter les contenus et les paroles de la chanson, Vous remarquerez que certaines ont des paroles profondes et justes. Beaucoup sont basés sur le combat de la société, ça peut être la politique, la santé, la misère, l'exclusion, les discriminations, l'amour, etc.....

L'affaire sexion d'assaut a aggravé ce rapprochement entre la communauté LGBT et le rap. Mais notre association Gayfree demande de ne pas généraliser. Un groupe homophobe ne doit pas condamner un style de musique tout entier, et inclure tous les rappeurs. Nous ne devons aucunement qualifier la musique rap comme étant homophobe, ce n'est pas du tout le cas ! Ne détestons pas et ne rejetons pas une musique, à cause d'un nombre de certains groupes et de chanteurs qui ont des propos injurieux.

Par exemple, Monis, est un artiste gay et rappeur, très engagé contre l'homophobie et contre toute forme d'injustice, il est connu pour défendre la cause de l'association "Le Refuge" et fait le tour sur internet actuellement avec son titre : "A nos actes manqués". Il agit contre toutes les formes d'intolérances, et milite également pour l'adoption homoparentale

Les White Niggaz, groupe de rap découvert en 2009 dans l'émission "X Factor", a sorti une chanson en 2010 qui se nomme : "On ne choisit pas" : avec des paroles sont basées sur la lutte contre les discriminations et l'homophobie. : "On ne choisit pas sa couleur de peau, encore moins d'être homo ou hétéro, qui sommes-nous pour juger ce qui est bien ou mal ? Ne dit-on pas que chaque homme est égal ??"
Cette chanson est devenue l'hymne officiel de l'Association Gayfree.

N'Dep, Jeune rappeuse et lesbienne, Ses textes sont influencés par sa propre expérience de vie et sa vision du monde, nous l'avons connue grâce à son titre "Dans l'arc en ciel", rappelez-vous des paroles de cette chanson qui dit : "Rouge pour la vie, Orange pour la guérison, Jaune pour le soleil, Vert pour la nature, Bleu pour l'harmonie, Violet pour l'esprit de communauté". C'est tout simplement le drapeau rainbow

Donc vous voyez, le rap a sa place dans la communauté LGBT, et nous pouvons faire confiance à certaines artistes de la musique rap, pour défendre la cause LGBT et lutter contre les discriminations.

Par ailleurs notre webradio Gayfree Radio diffuse ces artistes et titres rap mais également le rap en général (sauf ceux qui comportent des paroles violentes ou injurieuses). Tous les styles musicaux ont leur place sur notre webradio

Notre association Gayfree continuera à militer contre les violences et injures à caractère homophobe sur les supports musicaux, et pas uniquement sur la musique rap. Tous les styles de musiques sont concernés.